

## COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

### • Renseignements

**Rédacteur** : Paola Pieroni

**Réunion du** : 13 décembre 2019

**Objet** : Commission permanente du numérique

### • Personnes concernées

| Participants                      | Excusés           |
|-----------------------------------|-------------------|
| Stéphane AMIARD                   | Catherine BERNARD |
| Daniel BOURRION                   | Nathalie DEBSKI   |
| Sébastien BOUSSION (présentation) | Cyril FLEURANT    |
| Nathalie CLOT                     | Laurent GARCIA    |
| Franck COADOU                     | Philippe LERICHE  |
| Olivier HUISMAN                   | Anne REY          |
| Axel LAMBERT                      | Frédéric SAUBION  |
| Elodie LEBASTARD                  | Ludovic SAVOURE   |
| Patrice MANGÉARD                  |                   |
| François PANTIN                   |                   |
| Paola PIERONI                     |                   |
| Jean-Jacques Plard (présentation) |                   |
| Pierre SAULUE                     |                   |

Introduction de Stéphane Amiard qui évoque la dernière CPN de la mandature et remercie tous les membres qui ont participé dans un esprit constructif à toutes les discussions qui s'y sont déroulées pendant les 40 séances depuis sa création.

Il évoque la question de comment communiquer les informations discutées en commission et souhaiterait une réflexion à ce sujet pour les prochaines réunions.

### • Approbation du relevé de conclusions

Le relevé de conclusions de la séance du 11 octobre 2019 est validé.

## ▪ Informations :

- Calendrier des CPN du 1<sup>er</sup> semestre 2020 :

Les futures CPN auront lieu en salle Emeraude de la Présidence les vendredis :

- 27 mars 2020
- 26 juin 2020 (initialement proposée le 19 juin)

- Arrêt projet #49 SDN : système d'impression

Arrêt du projet suite à l'étude initiale qui montre que ce projet n'a plus beaucoup d'intérêt puisque les marchés SEDECO pour le SCDA et Easyrepro pour la reprographie centrale ont déjà été renouvelés début 2019 et ne concernerait qu'une centaine de copieurs avec peu de nouveaux services spécifiques.

Il n'y a pas d'objection à cet arrêt.

**Cependant il existe un réel besoin pour les étudiants. Les copieurs à disposition des étudiants dans les BU dépassent les deux millions de copies annuels. Le marché en question sera à renouveler dans deux ans. Il s'agira de mener une réflexion pour un marché élargi car Polytech fait part du même besoin.**

- Point RRTHD:

Après 5 années de mises en place dues à diverses difficultés rencontrées avec les différents partenaires, le réseau est aujourd'hui fonctionnel. Le réseau permet de relier les trois universités ligériennes par des liaisons et des équipements gérés par nos équipes, avec redondance complète vers Renater par un débit de 10Gb/s vers Paris et vers Nantes. De ce fait, nous avons la maîtrise et la responsabilité du débit et de la résilience de cette nouvelle infrastructure. L'université d'Angers ne dépend plus de Renater pour l'administration du réseau de collecte ligérien.

Ce travail très important bénéficie à tous les établissements de l'enseignement supérieur du territoire. C'est un projet politique majeur présent dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER).

## ▪ Echanges

- Dates de fermeture des nouveaux services numériques

Le passage d'un usage « site » à un usage « à la licence » depuis l'utilisation de la messagerie Zimbra (2015) a nécessité de mettre des règles en place.

Rappel des règles :

Pour le **Personnel** : fermeture de l'usage de Zimbra au 1.1.2020 si la fin de contrat ou carrière est < au 1.10.2019.

Pour les **étudiants** : fermeture de l'usage de Zimbra au 1.1.2020 pour tous les étudiants non réinscrits pour l'année U. 2019/2020

Aujourd'hui, les vacataires sont également concernés. Il est demandé de prolonger la durée d'usage de l'adresse professionnelle pour les vacataires afin qu'ils ne subissent pas de coupures entre deux contrats.

Il faut mener une réflexion sur comment bien communiquer la mise en place de l'adresse de redirection aux vacataires.

Il semble compliqué d'avoir cette même règle de durée d'accès pour tous les nouveaux services dont nous bénéficions et qui sont hébergés en mode Saas (Office 365). Leur durée étant fixée par la licence d'usage que nous payons.

Quelle règle mettre en place pour les outils que nous avons en licence site (Panopto, Appli mobile UA...) ?

La CPN valide la proposition de la DDN d'appliquer les mêmes règles à ces outils.

## Quelle politique devons-nous mener concernant nos alumni ?

**En parallèle, et dans ces nouvelles conditions de travail et de stockage de données, nous devons nous associer à l'archiviste afin de poser des règles d'archivage : que devons-nous garder et comment ?**

- Gestions des adresses mail associées :

Depuis 2014, l'UA a mis en place la possibilité de bénéficier d'une adresse mail associée, pour les étudiants et personnels. La raison première de cette mise en place d'adresse de redirection est de faciliter la récupération d'identifiant ou de mot de passe en cas d'oubli. Cette adresse de redirection est peu renseignée et seul 15% des étudiants la mettent en place.

Pour les étudiants issus de Parcoursup, l'adresse associée par défaut est celle renseignée au lycée lors de l'entrée dans le dispositif. L'UA, comme toute université a obligation de contacter ses étudiants sortants pour leur envoyer deux enquêtes de suivi (18 mois et 36 mois suivant la fin d'étude).

**Pouvons-nous permettre l'envoi de ces enquêtes sur les adresses mails associées ? et afficher qu'elle sera purgée 36 mois après leur départ ?** Si oui, il faudra modifier le message d'usage noté sur l'ENT.

L'avis du Délégué à la Protection des Données est favorable à cette proposition.

Les membres sont favorables à cette proposition et demandent de **rallonger le temps de vie des adresses des étudiants à 48 mois** après leur départ afin de laisser le temps de relance des enquêtes et donc avoir un meilleur taux de retour.

- Quels outils de travail garder/supprimer ?

A ce jour, l'UA offre 162 services numériques à ses usagers dont certains ont des recouvrements de fonctionnalités. Il est donc prévu de faire une cartographie des outils avec avantages et inconvénients de chacun pour proposer à une future CPN l'arrêt de certains outils pour optimiser les ressources humaines, techniques et financières. Il faudra également penser une note sur les bonnes pratiques d'usage et de stockage en fonction de la sensibilité de la donnée.

## Projets

### Projets #17, #18, #20 - SDN : O365 Formations, référents, accompagnement :

Depuis la mise en place d'Office 365 puis l'authentification unique, nous avons pu constater que plus l'accès à un outil est simple et plus ce dernier est utilisé.

Un travail est en cours de préparation avec une société extérieure afin de mettre en place un programme de formations sur les outils Office 365.

L'idée est de former des personnels référents qui seront renforts des autres personnels sur leur composante ou service. **La DHR et la DDN souhaiteraient 2 ou 3 référents par composante.**

### Projet #25 - SDN : CRM : Présentation par Sébastien Boussion, délégué à la fondation de l'UA et sponsor SDN délégué aux relations avec les entreprises.

Dans le cadre de la conduite du changement, le souhait serait de mettre en place un dispositif CRM (Customer Relationship Management – Gestion de la relation client) afin d'améliorer les relations avec les entreprises.

A ce stade de démarrage du projet, il demande aux volontaires intéressés d'intégrer le

COPIL afin de définir le cahier des charges. Polytech, Sciences, IUT, IAE sont volontaires.  
**Penser à demander aux absents et aux membres excusés s'ils souhaitent intégrer le projet.**

#### Carte Européenne Multi-Services :

Suite à la dissolution de l'UBL, l'UA devient porteur du projet « carte multiservice » pour les établissements PDL.

D'autre part, plusieurs projets sont en cours dans le cadre des échanges européens :

- Erasmus without paper dont le but est de dématérialiser le workflow de ces démarches
- European Student Card (ESC) afin de renforcer l'identité européenne et à terme, ouvrir des droits pour les étudiants dans l'ensemble des universités européennes (RU, BU, contrôle d'accès...). Dans un premier temps, il s'agit d'ajouter le logo et le QRcode sur la carte actuelle.

#### Accessibilité numérique :

Ally est un exemple d'intégration de solutions logicielles du marché dans Moodle, projet entrant dans le cadre de l'accessibilité hybride. Le projet est de favoriser l'accessibilité des documents déposés dans Moodle pour les étudiants/personnels en situation de handicap. Un rapport est généré pour chaque espace et pour chaque document. Ce rapport n'est visible que pour les enseignants et contient des préconisations pour améliorer l'accessibilité du contenu.

A ce jour, 250 étudiants (1% de l'effectif) de l'UA sont en situation de handicap avec une hausse de 15 à 20% par an.

La CPN demande à ses membres de choisir comment paramétrer Ally dans Moodle :

- Est-ce qu'il faut ouvrir Ally à tous les espaces avec fermeture à la demande de l'enseignant ?
- Est-ce qu'il faut ouvrir à la demande de l'enseignant ?
- Est-ce qu'il faut développer un bouton (via Matio) permettant à l'enseignant d'être autonome sur l'activation Ally de son contenu ?

**Les membres votent pour la 1ere option en spécifiant le besoin d'une bonne campagne d'information avant l'ouverture de ce service.**

## ▪ **Subvention Investissement Pédagogique Région**

Une demande de prolongation du temps autorisé pour la réalisation des projets est en cours avec la Région. Cette demande a été faite par Mme Even. Il s'agit d'une prolongation de six mois, passant la date butoir de facturation au 31 mai 2020 au 31 décembre 2020.

## ▪ **Questions diverses**

Mme Elodie Lebastard fait la remarque que nous communiquons beaucoup par mail et que parfois des collègues en situation de handicap peuvent donc être pénalisés car nous ne savons pas comment bien communiquer pour être lisible et compris par le plus grand nombre.

**Le lancement d'Ally ne pourrait-il pas être l'occasion de sensibiliser à comment communiquer de façon lisible auprès des personnes en situation de handicap ?**